

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 10 du 02 novembre 2016



A retenir cette semaine :

- Fin du risque altises (petites et grosses) et limaces dans les parcelles du réseau. Attention aux parcelles les plus en retard qui restent cependant les plus vulnérables.
- Le vol de charançons du bourgeon terminal (CBT) s'intensifie dans certains secteurs. Observer les captures dans les cuvettes jaunes même si un traitement a été réalisé.
- Des pucerons verts du pêcher sont encore observés cette semaine.
- La présence de macules de phoma est signalée sur le réseau.

Sommaire

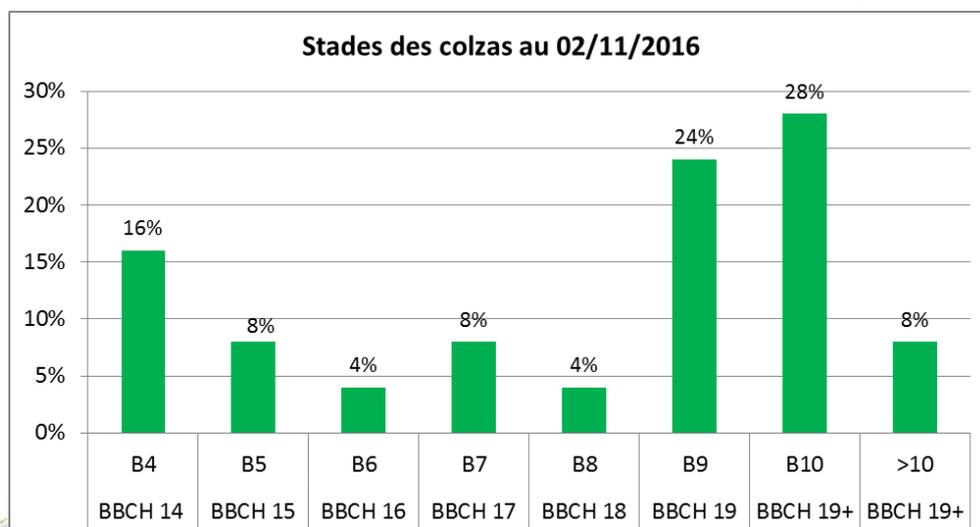
Colza	p 1
Blé et orge d'hiver	p 7
Annexe	p 11

Réseau 2016-2017

Le réseau BSV Bourgogne est constitué de 60 parcelles. Il est rédigé aujourd'hui à partir de 25 parcelles.

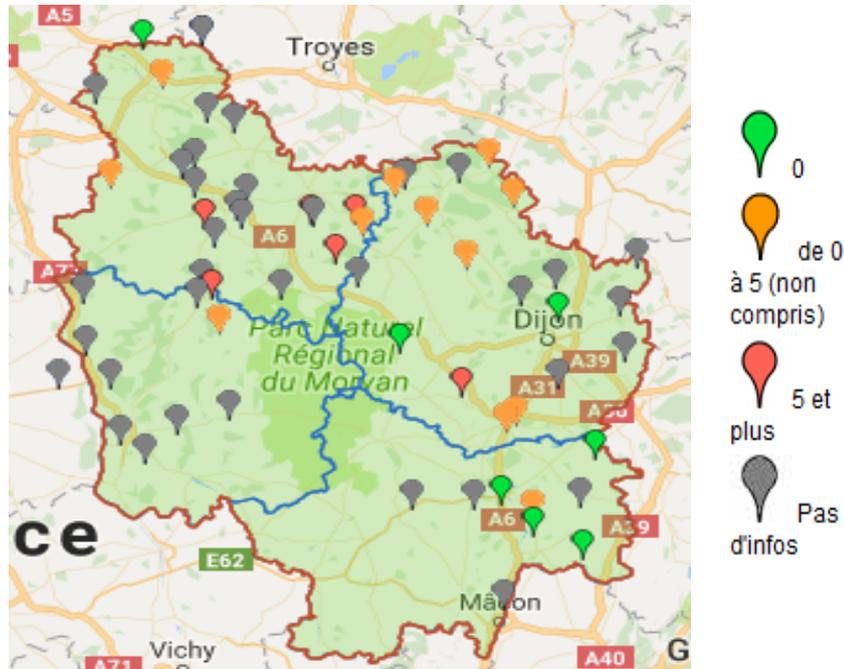
Stades des colzas

Toutes les parcelles du réseau ont plus de 4 feuilles.
Les conditions climatiques ont permis au colza de continuer à se développer. Des hétérogénéités intra-parcellaires demeurent néanmoins avec des écarts de stades pouvant aller, par exemple pour une parcelle à Montagny les Beaunes (21), de 5 à 19 feuilles avec un stade moyen à 6 feuilles pour le colza.





Charançon du bourgeon terminal



Carte de la Bourgogne avec localisation des parcelles BSV observées et du nombre de CBT capturés en cuvette

- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. Attendre 8-10 jours après une arrivée SIGNIFICATIVE d'insectes et observer les piqures de pontes sur les plantes.

La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage.

- **Observation** : sur 29 parcelles observées, 23 signalent la présence de CBT dans les cuvettes de l'ordre de 1 à 40 insectes capturés. Aucune ponte n'a été observée dans le réseau.

Les conditions climatiques ont été favorables au vol de CBT.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 10 du 02 novembre 2016

Localisation de la parcelle observée		Nbre de CBT capturé du 28/10 au 02/11	stade du colza
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21087	5	B4 / 100%
BRETIGNY	21107	0	B10 / 90%
COULMIER-LE-SEC	21201	2	B7 / 70%
COURBAN	21202	2	B9 / 60%
LAIGNES	21336	4	B10 / 50%
MENESBLE	21402	4	B9 / 50%
MONTAGNY-LES-BEAUNE	21423	1	> 10 feuilles / 25%
MONT-SAINT-JEAN	21441	0	B10 / 30%
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIERE	21490	2	B7 / 70%
VIGNOLES	21684	1	B5 / 100%
ARMES	58011	6	B4 / 80%
CHALLUY	58051	2	B6 / 20%
CHAMPSVOUX	58056	5	B6 / 60%
TALON	58284	3	B5 / 30%
BAUDRIERES	71023	1	> 10 feuilles / 30%
MONTPONT-EN-BRESSE	71318	0	B9 / 100%
PIERRE-DE-BRESSE	71351	0	B10 / 100%
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	71444	0	B10 / 50%
SIMANDRE	71522	0	B4 / 100%
CHAMPLOST	89076	5	B7 / 40%
CHARBUY	89083	1	B7 / 25%
GY-L'ÉVÊQUE	89199	7	B10 / 10%
MARMEAUX	89244	9	B9 / 20%
MOULINS-EN-TONNERROIS	89271	40	B9 / 60%
NUITS	89280	15	> 10 feuilles / 90%
PERRIGNY-SUR-ARMANCON	89296	3	> 10 feuilles / 80%
SAINT-MARTIN-SUR-OUANNE	89358	2	B7 / 10%
SALIGNY	89373	4	> 10 feuilles / 20%
SERGINES	89391	0	B6 / 25%

La FREDON Bourgogne continue de réaliser des dissections de CBT.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL AUTOMNE 2016					
N° semaine	Dépt	Commune	Nbre de CBT piégé	Nbre de femelle	Nbre de femelle avec œufs matures
42	21	MONTAGNY LES BEAUNE	8	5	3 (œufs non matures)
	89	GY L'ÉVÊQUE	6	4	2 (œufs non matures)
43	21	MONTAGNY LES BEAUNE	8	4	1 avec œufs matures et 1 avec œufs non matures
	89	CHAMPLOST T - Vachy	4	3	0



- Analyse du risque :

- Dans les secteurs qui ont beaucoup piégé depuis 8 jours et plus, qui n'ont pas encore traité, le risque est élevé.
- Dans les secteurs n'ayant pas ou peu eu de captures à ce jour et avec des colzas développés (7 feuilles et plus), ainsi que dans les parcelles où les captures n'ont été observées que depuis ce week end, le risque est faible. Les piqûres de ponte sont à surveiller dans ces situations.
- Les parcelles qui ont été traitées la semaine dernière doivent continuer de faire l'objet d'observations régulières.



Altises

Fin du risque altises adultes (petites et grosses) pour les parcelles du réseau. Néanmoins, des insectes sont toujours piégés dans les cuvettes jaunes.

LARVES :

- **Période de risque** : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.
- **Seuil indicatif de risque** : un gros colza poussant est beaucoup moins sensible aux dégâts de larves. La nuisibilité ne s'exprime que si le cœur des colzas est touché, ce qui est rare pour des colzas bien développés à l'automne, même si le seuil est atteint.
Le seuil de nuisibilité est de 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10, avec des larves dans les pétioles des feuilles.
- **Observations** : sur 11 parcelles observées, 1 seule signale cette semaine des galeries de larves dans les pétioles des colzas. Néanmoins, les parcelles signalées la semaine dernière restent un indicateur.
- **Analyse du risque** : il est important d'évaluer la pression en larves dans les colzas en se basant sur les dates d'éclosion des œufs et donc d'apparition des jeunes larves et en mettant en place des berlèses pour estimer le nombre de larves dans les colzas.
D'après les modélisations (cf BSV semaines précédentes), les larves issues des premières pontes (vol massif du 25/09) apparaissent depuis fin octobre jusqu'à début novembre en fonction des stations météo.

- Dans les parcelles où le seuil indicatif de risque larvaire est atteint et que les colzas sont petits et peu poussants, le risque est élevé.



- Dans les autres parcelles, la surveillance est de mise. Le risque est pour l'instant faible



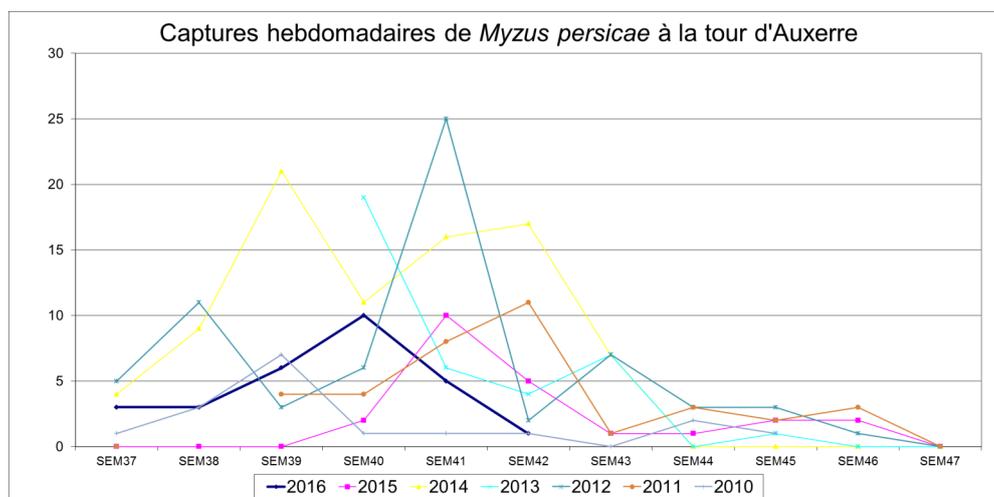
Méthode BERLESE pour l'estimation de la pression en larves de grosse altise dans les colzas



Mode opératoire :

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 * 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)



- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation). Observez méticuleusement l'intérieur des feuilles.

- **Seuil indicatif de risque** : présence de pucerons sur 2 pieds sur 10.

- **Observations** : sur 7 parcelles observées, 2 ont relevé la présence de pucerons verts du pêcher sur les feuilles à hauteur de 8 à 10% de plantes de colzas colonisées.

La présence de pucerons reprend aux faveurs des conditions météo très favorables.

Analyse du risque :

- Pour les parcelles qui ont plus de 6 feuilles, fin de la période de risque.

- Pour les parcelles qui ont moins de 6 feuilles et qui sont exposées à la présence de pucerons depuis plusieurs semaines, le risque moyen à fort.





Phoma

- **Observations** : sur 13 parcelles observées, 6 signalent des macules de phoma sur plantes, avec 3 à 10 % de plantes avec macules. Les parcelles signalées sont les mêmes que la semaine précédente. Dans de nombreuses situations, les vieilles feuilles qui étaient porteuses des macules sont en train de devenir sénescentes.

Mildiou

- **Observations** : pas de nouvelles observations cette semaine





Céréales d'hiver

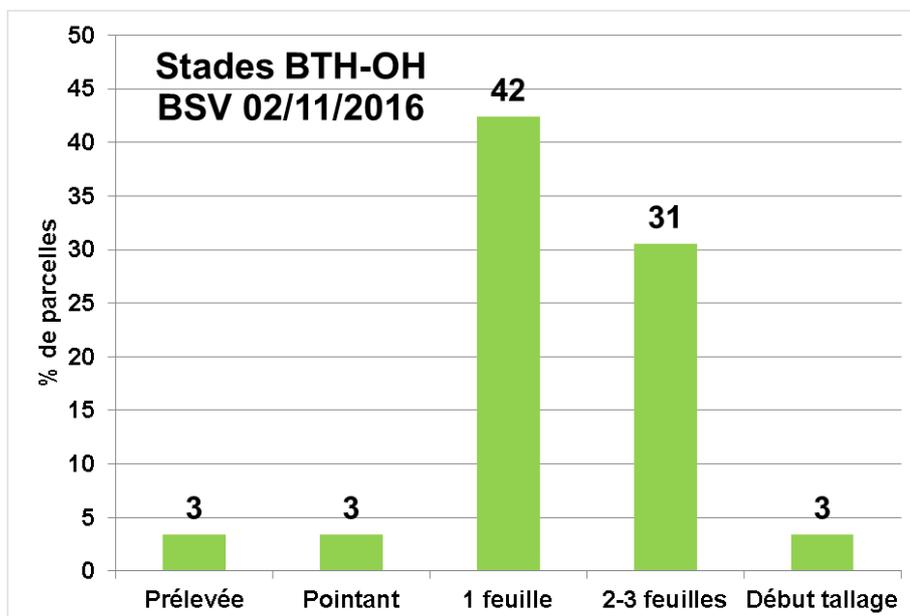
La majorité des céréales d'hiver ont atteint le stade 1 à 3 feuilles. C'est un moment clé où elles peuvent être soumises à leurs premiers risques vis-à-vis de bio-agresseurs tels que mauvaises herbes, limaces, pucerons et cicadelles.

Le réseau de parcelles

59 parcelles semées de la fin septembre à la mi-octobre ont fait l'objet d'observations.

Pour les blés, 36 parcelles (8 dans l'Yonne, 17 en Côte d'Or, 3 dans la Nièvre et 8 en Saône et Loire)

Pour les orges d'hiver, 23 parcelles (7 dans l'Yonne, 13 en Côte d'Or, 1 dans la Nièvre et 2 dans la Saône et Loire).



Les levées d'adventices sont précoces, donc vite nuisibles aux céréales.



Dans cette parcelle, le seuil de nuisibilité directe de 25 vulpins / m² est dépassé.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

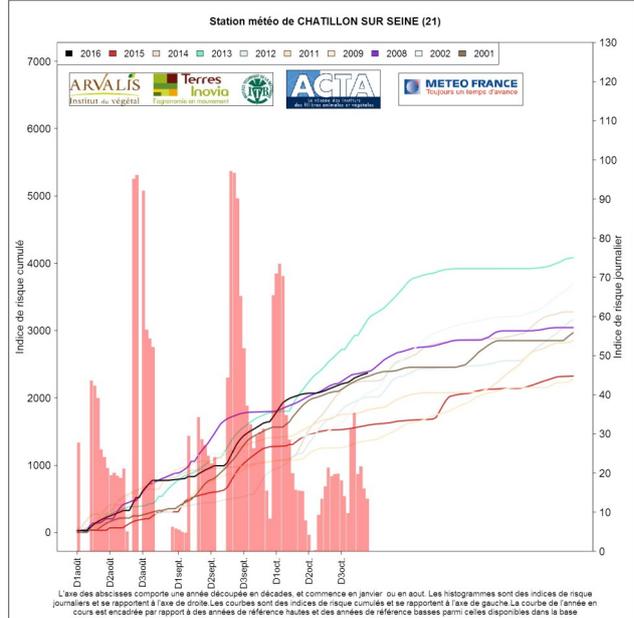
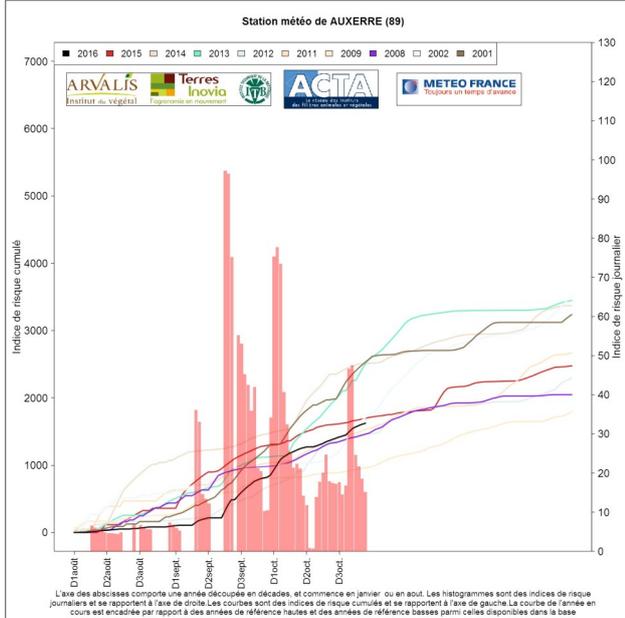
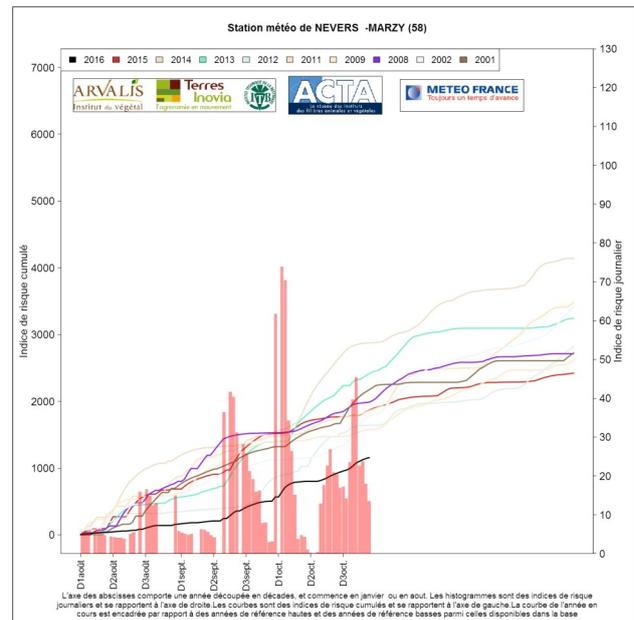
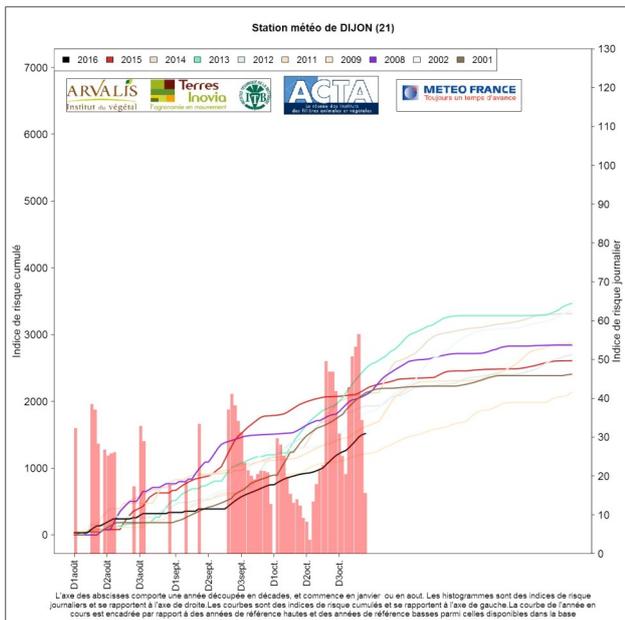


Grandes cultures n° 10 du 02 novembre 2016

Les limaces

PERIODE DE RISQUE = de la levée au stade 3 feuilles

Le modèle Limaces de l'ACTA montre une augmentation du risque depuis la semaine dernière. Néanmoins, il part d'assez bas à Dijon et Nevers alors qu'il était déjà assez élevé début octobre à Auxerre et Chatillon sur Seine.





ETAT DES LIEUX

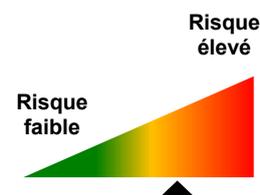
Afin d'analyser le risque à la parcelle, le mieux est d'installer des pièges dès avant le semis. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti-limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

44 parcelles ont fait l'objet d'observations de dégâts occasionnés par les limaces. Dans 58% des situations, contre 50% la semaine dernière, les dégâts sur plantules sont bien identifiés à raison de 9% en moyenne (jusqu'à 30% dans 2 parcelles), en particulier sur les blés.

Avec un retour à des conditions assez pluvieuses en fin de semaine, le risque limaces progresse encore par rapport à la semaine passée

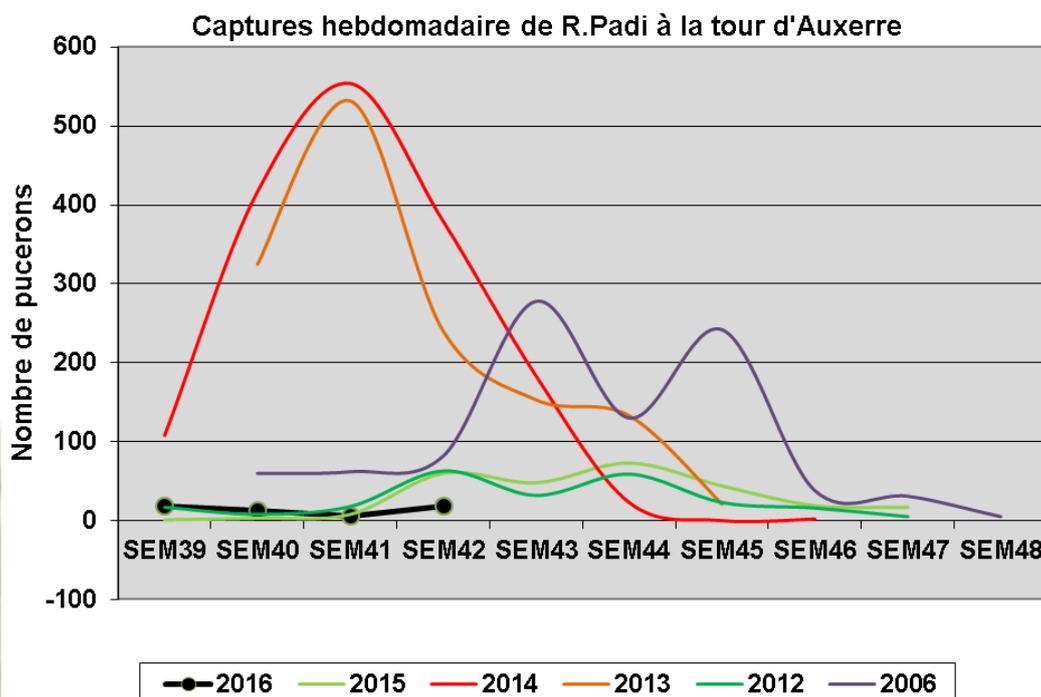


Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*) vecteurs de la jaunisse nanisante

PERIODE DE RISQUE = de la levée au stade début tallage

ETAT DES LIEUX

Les piégeages réalisés à la tour à succion d'Auxerre indiquent la présence de pucerons ailés en faible nombre, relativement aux années passées

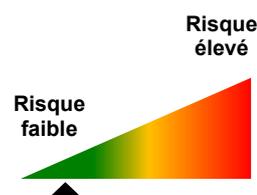




Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur 39 parcelles ayant fait l'objet d'observations, 15% indiquent la présence de pucerons, comme la semaine dernière. Aucune parcelle ne voit le seuil de risque dépassé.

Avec un retour à une période pluvieuse et froide en fin de semaine, le risque est aujourd'hui faible mais devra être réévalué au cours des jours à venir.



Les cicadelles (*Psammotettix Alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

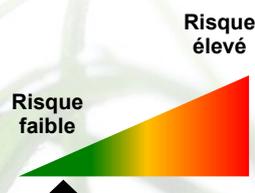
PERIODE DE RISQUE = de la levée au stade début tallage

ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Sur 16 parcelles ayant fait l'objet d'observations, 62% indiquent la présence de cicadelles piégées sur la semaine passée, selon une fourchette de 2 à 50 individus par piège, soit 17 en moyenne par piège, stationnaire par rapport à la semaine dernière.

Avec un retour à une période pluvieuse et froide en fin de semaine, le risque est aujourd'hui faible mais devra être réévalué au cours des jours à venir.



Annexe

Variétés de blé tendre d'hiver tolérantes au chlortoluron

Accor	Calabro	Flair	Isidor	Pibrac	Sofolk CS
Accroc	Calisol	Flamenko	Istabraq	Pierrot	Sogby
Acoustic	Calumet	Fluor	Kalystar	Plainedor	Sogood
Adagio	Camp	Folklor	Kantao	Player	Soissons
Addict	Rémy	Forblanc	Koreli	Popeye	Sokal
Adéquat	Campero	Forcali	Kundera	Prévert	Solehio
Adhoc	Caphorn	Fructidor	Laurier	PR22R20	Solky
Aérobic	Capvern	Gabrio	Lazzaro	PR22R58	Solveig
Alhambra	Caribou	Galactic	Lear	Pueblo	Somca
Aligator	CCB	Galibier	Levis	Quality	Sonyx
Allez y	Ingénio	Galopain	LG	Quatuor	Sophytra
Altamira	Cellule	Galvano	Abraham	Québon	Sorrial
Altigo	Cézanne	Garantus	LG Absalon	Rebelde	Sorokk
Ambition	Charger	Goncourt	LG Ayrtton	Renan	Stereo
Amifor	Chevalier	Graindor	Limes	Ressor	Stadium
Andalou	Chevron	Granamax	Lyrik	RGT	Sublim
Antonius	Claire	Grapeli	Manager	Cesario	Sumo
Apache	Compil	Grillon	Mandragor	RGT	System
Aprilio	Complice	Grillon	Marcelin	Kilimanjaro	Sweet
Aramis	Conexion	Hyberix	Matheo	RGT	Swinggy
Arche	Copernico	Hycrop	Messenger	Libravo	Syllon
Arezzo	Courtot	Hydrock	Minotor	RGT	Sy Mattis
Aristote	Craklin	Hyfi	Mobile	Texaco	Sy Pack
Arlequin	Croisade	Hyguardo	Moskito	RGT	Sy Tolbiac
Artdeco	Contrefor	Hyking	Musik	Venezio	Tapidor
As de cœur	Crousty	Hymack	Nemo	Richepain	Tentation
Ascott	Dialog	Hynergy	Nirvana	Rimbaud	Terroir
Athlon	Diderot	Hypod	Noblesko	Rize	Thalys
Atoupic	Dinosor	Hyrise	Nocibe	Rodrigo	Tiago
Attitude	Distinxion	Hystar	Nuage	Ronsard	Tiepolo
Aubenne	Einstein	Hysun	Nucleo	Runal	Titlis
Auckland	Energio	Hyteck	Oakley	Rustic	Tobak
Aurele	Enesco	Hywin	Odyssée	Saint Ex	Toisondor
Aviso	Eperon	Hyxo	Oratorio	Samurai	Trocadéro
Azzerti	Ephoros	Hyxpress	Oregrain	Sankara	Tulip
Bagou	Equilibre	Hyxtra	Orvantis	Santana	Uski
Barok	Espéria	Illico	Osmose CS	Scenario	Valodor
Bastide	Euclide	Innov	Oxebo	Sebasto	Velours
Belepi	Eureka	Inox	Paindor	Selekt	Vergona
Bermude	Exelcior	Instinct	Pakitor	Seyrac	Volontaire
Boisseau	Exotic	Intérêt	Paledor	Sherlock	Waximum
Bonifacio	Expert	Intro	Palladio	Silverio	Zephyr
Boregar	Fairplay	Invicta	Paroli	Sirtaki	
Boston	Farandole	Ionesco	Pepidor	Skerzzo	
Brevent	Farinelli	Iridium	Pericles	SO 207	
Buenno	Fenomen	Isengrain	Phileas	Sobbel	

Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation.
En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron sur ces variétés.



Les abeilles butinent, protégeons les !



Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.



Recommandations sur les périodes de traitements à privilégier*

- Dans les 3 heures après l'heure du coucher du soleil telle que définie par l'éphéméride, ou ;
- Dans les 3 heures précédant l'heure du coucher du soleil telle que définie par l'éphéméride si la température est inférieure à 12°C

Dans tous les cas, observez vos cultures avant de traiter !

[*] : Il est interdit de traiter en présence d'abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et Terres Inovia (Institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières), avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21 - CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – SEPAC – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – AGRI SUD EST - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN—SARL LEGUY– AMDIS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »